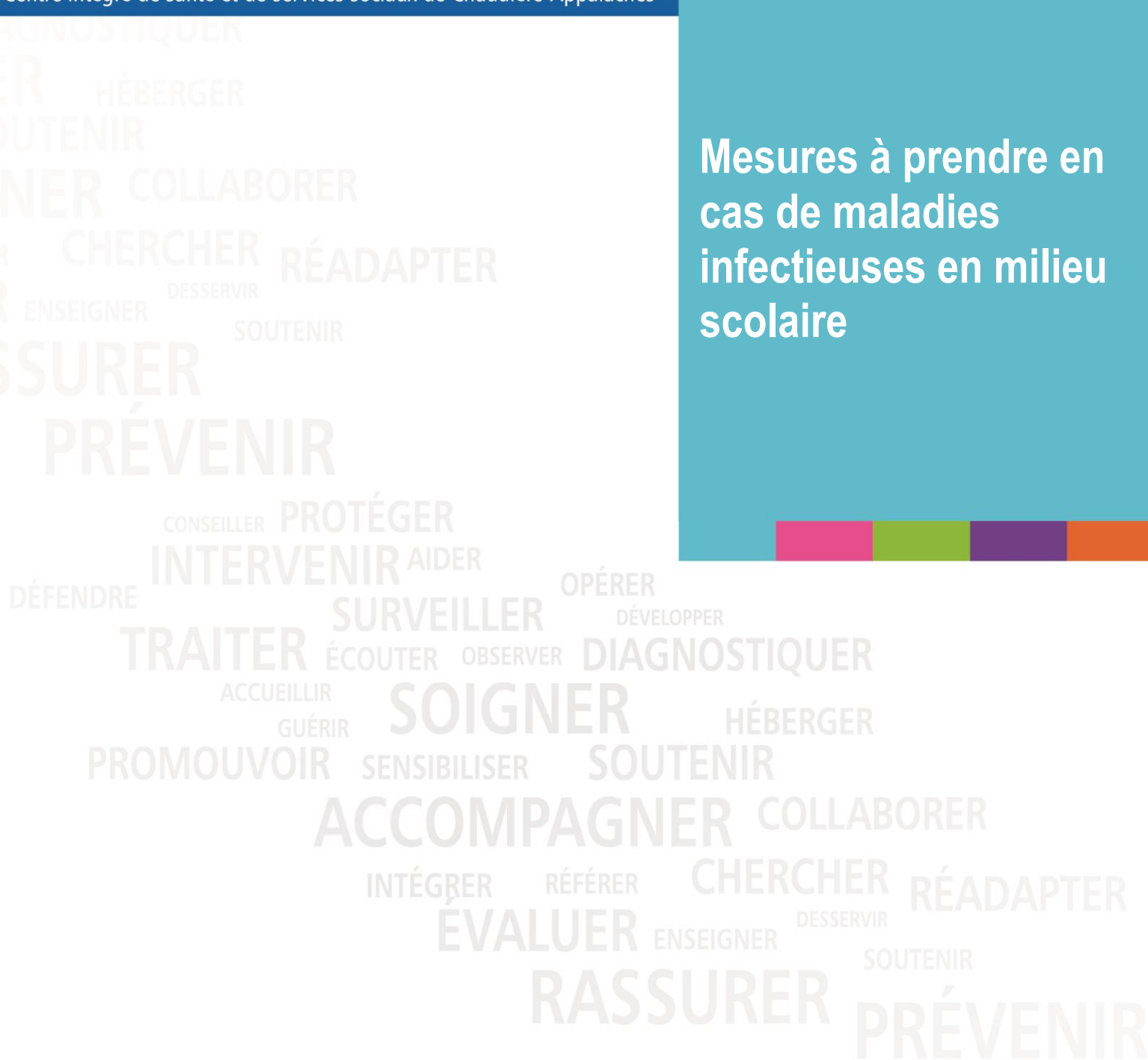


Mesures à prendre en cas de maladies infectieuses en milieu scolaire



Préparé par la Direction de la santé publique
Mars 2018

Mesures à prendre en cas de maladies infectieuses en milieu scolaire est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante :
<http://www.ciass-ca.gouv.qc.ca/professionnels-medecins-et-partenaires/maladies-infectieuses/milieus-scolaires-et-milieus-de-garde-a-lenfance/>

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN 978-2-550-80778-0 (Version électronique)

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2014

Aide à la décision à l'usage du secrétariat des écoles

Il est nécessaire de contacter l'infirmière scolaire avant de transmettre une lettre.

Demander au parent si le diagnostic a été fait par un médecin ou une infirmière praticienne.

Contactez l'infirmière si une situation vous inquiète.

Dans le cas des maladies à déclaration obligatoires (MADO), la Direction de santé publique est impliquée.

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|--|---|
| Amygdalite | Contactez l'infirmière : <ul style="list-style-type: none">• lorsque le parent informe l'école qu'une infection à streptocoque du groupe A est confirmée par laboratoire (culture de gorge ou Streptest positif)• lorsque la situation semble inhabituelle et suscite de l'inquiétude. |
| Blessure, exposition possible au sang humain ou Morsure humaine | <p>En premier lieu, nettoyez abondamment avec de l'eau et du savon :</p> <ul style="list-style-type: none">• la plaie;• toute lésion sur la peau exposée au sang d'une autre personne;• le site de morsure;• le site d'une piqûre. <p>Si une muqueuse est exposée au sang d'une autre personne (bouche, œil), lavez avec de l'eau seulement.</p> <p>Ensuite, avisez l'infirmière scolaire si elle est présente dans le milieu au moment de l'incident.</p> <p>En l'absence de celle-ci, suivez ces consignes :</p> <ol style="list-style-type: none">1) blessure sans qu'une autre personne soit exposée au sang : premiers soins ou référence médicale selon l'importance de la blessure;2) marque sur la peau ou blessure ET possibilité que du sang ait été en contact avec la peau non intacte ou la muqueuse d'une autre personne : ÉVALUATION MÉDICALE REQUISE la journée même;3) morsure : si marque visible sur la peau, ÉVALUATION MÉDICALE REQUISE la journée même pour le mordeur et le mordu;4) piqûre avec une seringue usagée : diriger la personne le plus tôt possible, idéalement dans un délai de 2 heures, vers l'urgence d'un centre hospitalier. <p>Idéalement, le milieu scolaire devrait déterminer à l'avance avec l'infirmière scolaire le corridor de service prévu pour ces situations. Une consultation au service Info-santé (811) permet une orientation rapide vers le meilleur site de référence selon la situation.</p> |

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|---|---|
| Chauve-souris | <p>En premier lieu, nettoyer avec de l'eau et du savon pendant 12 à 15 minutes, la plaie ou le site de morsure ou de griffure ou de contact avec une chauve-souris.</p> <p>En présence d'un contact possible de la peau ou des muqueuses d'une personne avec la salive d'une chauve-souris, s'assurer que chaque situation soit évaluée par l'infirmière scolaire ou par l'infirmière d'Info-santé (811). Pour permettre l'évaluation de la situation, rechercher et recueillir les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier si la personne a senti un contact, à quel endroit sur le corps? 2) La peau est-elle intacte à l'endroit où il y a eu un contact? Y-a-t-il une blessure ou des marques comme une ou deux piqûres d'aiguille sur la peau? Est-ce qu'on peut voir des lésions déjà présentes sur la peau à l'endroit où il y a eu une exposition à la salive d'un animal? Par exemple, un enfant qui fait de l'eczéma et qui a pris une chauve-souris malade dans ses mains. 3) La chauve-souris est-elle disponible? Il faut la manipuler de façon sécuritaire. Voir le Dépliant d'information sur la manipulation sécuritaire d'une chauve-souris disponible sur le WEB Si plus d'une personne ont touché ou ont été touchées par une chauve-souris, tenter de conserver l'animal en attendant l'évaluation au cas où une analyse serait nécessaire. <p>Note : En présence d'une morsure ou d'un contact directement sur la peau avec une chauve-souris, la référence rapide à l'urgence de l'hôpital est nécessaire dans tous les cas.</p> |
| Cinquième maladie | Voir section <i>Érythème infectieux</i> |
| Conjonctivites | <p>Contacteur l'infirmière scolaire lorsque le parent signale ou lorsqu'on observe des facteurs de gravité : rougeur importante de l'œil, fièvre, douleur, enflure autour de l'œil, sécrétions importantes ou verdâtres.</p> <p>En l'absence des facteurs de gravité décrits ci-haut, contacter l'infirmière scolaire si la situation génère de l'inquiétude sur la situation (ex. : beaucoup de cas).</p> |
| Coqueluche | Contacteur l'infirmière si le parent vous avise que le diagnostic a été fait par un médecin ou une infirmière praticienne. Dans cette situation, informer l'infirmière scolaire si présence connue d'une femme enceinte possiblement en contact avec le cas à l'école. |
| Érythème infectieux ou 5^e maladie | Contacteur l'infirmière si le diagnostic a été fait par un médecin. Dans cette situation, informer l'infirmière scolaire si présence connue d'une femme enceinte dans le milieu. |
| Fièvre avec éruption cutanée sans diagnostic médical | <p>Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher l'enfant aussitôt que possible.</p> <p>Recommander aux parents une consultation médicale afin de vérifier s'il s'agit d'une maladie contagieuse.</p> <p>Par contre, s'il s'agit visiblement de varicelle, un retrait n'est pas indiqué sauf si l'enfant est trop malade pour participer normalement aux activités.</p> |
| Fièvre et toux | <p>Voir section <i>Rhume et grippe</i></p> <p>Fièvre chez un bébé de 3 mois ou moins : aviser les parents, une consultation médicale est requise.</p> |
| Fièvre seule | Voir section <i>Retirer un enfant du milieu</i> |

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|---|---|
| Gale : Soupçon ou confirmation | Contactez l'infirmière scolaire même s'il s'agit d'un soupçon de gale. Si un diagnostic médical a été fait, en avisant l'infirmière scolaire, cela orientera son intervention. Si les lésions et les démangeaisons n'ont pas fait l'objet d'un diagnostic médical, recommander la consultation. |
| Gastro-entérite (diarrhée ou vomissements) | Contactez l'infirmière scolaire si 2 cas ou plus dans un même groupe ou s'il s'agit d'une personne qui manipule des aliments consommés dans l'école. Voir section <i>Retirer un enfant du milieu</i> . |
| Grippe, Influenza | Voir section <i>Rhume, grippe, infection respiratoire</i> |
| Hépatite A | Contactez l'infirmière si le diagnostic a été fait par un médecin. |
| Herpangine | Si diagnostiqué par un médecin, aviser l'infirmière. |
| Herpès simplex et feu sauvage | Simple feu sauvage, aucune intervention. Contactez l'infirmière scolaire si : <ul style="list-style-type: none"> • infection étendue à l'intérieur de la bouche chez un enfant; • infection de la peau avec herpès simplex, enfant ou adulte. |
| Impétigo | Voir section <i>Infection de la peau</i> |
| Infection de la peau | Contactez l'infirmière scolaire : <ul style="list-style-type: none"> • si un ou des cas d'infections de la peau non traités sont rapportés dans le milieu; • en présence de lésions avec écoulement purulent (verdâtre) qui ne sont pas recouvertes hermétiquement; • si diagnostic d'impétigo. D'emblée, recommander une évaluation médicale pour les infections de la peau non traitées. |
| Lésions sur la peau sans diagnostic | Recommander une évaluation par un médecin lorsque cela n'a pas déjà été fait. |
| Méningite | Aviser l'infirmière si le diagnostic est fait par un médecin. |
| Mononucléose | Ne pas aviser l'infirmière scolaire, aucune mesure à prendre. |
| Morsure humaine | Voir section <i>Blessure, exposition possible au sang humain ou Morsure humaine</i> |

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|--|--|
| Morsure ou griffure animale | <p>S'il s'agit d'une chauve-souris, voir section <i>Chauve-souris</i>.</p> <p>En premier lieu, nettoyer la plaie ou le site de morsure ou de griffure avec de l'eau et du savon pendant 12 à 15 minutes.</p> <p>En présence d'un contact possible de la peau ou des muqueuses d'une personne avec la salive d'un animal, s'assurer que chaque situation soit évaluée par l'infirmière scolaire ou par l'infirmière d'Info-santé (811). Pour faciliter cette consultation, rechercher les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier si la personne pense qu'elle a eu un contact, à quel endroit sur le corps? 2) La peau est-elle intacte? Y-a-t-il une blessure ou une marque sur la peau? Est-ce qu'on peut voir des lésions déjà présentes sur la peau à l'endroit où il y a eu une exposition à la salive d'un animal (ex. : eczéma)? 3) De quel animal s'agit-il? De quelle espèce (chat, souris)? S'agit-il d'un animal gardé constamment dans les murs de l'école? S'agit-il d'un animal errant qui est passé dans la cour de l'école? <p>Note : S'il s'agit d'un mammifère errant et qu'on peut voir une morsure, griffure, ou marque sur la peau, la référence rapide à l'urgence de l'hôpital est nécessaire dans tous les cas.</p> |
| Oreillons MADO | <p>Contactez l'infirmière si le diagnostic a été fait par le médecin. Dans cette situation, informez l'infirmière scolaire si présence connue d'une femme enceinte dans le milieu.</p> |
| Oxyures, vers intestinaux | <p>S'il s'agit d'enfants du primaire ou du milieu de garde, contactez l'infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque le parent informe l'école que son enfant a été diagnostiqué par un médecin ou un test de laboratoire; • lorsque le parent informe l'école qu'il a observé des petits vers blancs (entre 4 et 10 mm de long) autour de l'anus; • en présence de 2 enfants ou plus, dans un groupe, qui semblent avoir des démangeaisons à l'anus. <p>Si soupçon d'oxyures, recommander une consultation médicale.</p> |
| Pharyngite-Amygdalite, mal de gorge. | <p>Contactez l'infirmière lorsque le parent informe l'école qu'une infection à streptocoque du groupe A est confirmée par laboratoire.</p> <p>En présence d'un mal de gorge sans qu'un diagnostic d'infection à streptocoque du groupe A ne soit confirmé, il n'est pas indiqué d'informer l'infirmière scolaire à moins d'inquiétude concernant la situation.</p> |
| Pédiculose (poux) | <p>Contactez l'infirmière scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsqu'un parent ou un intervenant du milieu scolaire pense qu'un enfant a des poux; • lorsqu'un parent pense que son enfant a des poux malgré l'application récente d'un traitement. |
| Pharyngite à streptocoque du groupe A et scarlatine | <p>Lorsque le parent informe l'école que le diagnostic a été confirmé par un test de laboratoire, contactez l'infirmière scolaire.</p> <p>Si mal de gorge sans diagnostic de pharyngite à streptocoque du groupe A, pas d'intervention à moins d'inquiétude sur l'ampleur de la situation.</p> |

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|---------------------------------------|---|
| Picote | Voir section <i>Varicelle ou Zona</i> |
| Pieds-Mains-Bouche | Aviser l'infirmière |
| Punaise de lit | <p>L'école devrait déjà avoir désigné un responsable du dossier et avoir déterminé à l'avance un plan d'action intégrant la prévention, la formation, le dépistage précoce et la gestion immédiate des cas.</p> <p>En présence de soupçons ou de confirmation de piqûres par des punaises de lit chez un enfant ou un adulte du milieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contacter le responsable du dossier à l'école; • impliquer l'infirmière scolaire au besoin. |
| Retirer un enfant du milieu | <p>Des mesures de retrait s'appliquent pour certaines maladies contagieuses. Dans ces situations, l'infirmière scolaire ou la Direction de santé publique communique des consignes au milieu scolaire et/ou aux parents.</p> <p>En l'absence de telles consignes, on considère que l'enfant peut fréquenter l'école ou le milieu de garde de l'école lorsqu'il est capable de participer aux activités du groupe sans effort et qu'il n'a pas besoin de soins qui pourraient compromettre la capacité de l'enseignant ou de l'éducatrice de s'occuper du groupe.</p> <p>Entre autres, le milieu scolaire peut demander au parent de venir chercher l'enfant aussitôt que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dès qu'il présente des symptômes suggérant une maladie sévère; • lorsque l'enfant n'est pas assez en forme pour participer normalement aux activités du groupe; • lorsque l'enfant vomit; • lorsqu'il a la diarrhée, s'il doit se rendre à la toilette souvent, s'il n'a pas le temps de s'y rendre, si la diarrhée est accompagnée de fièvre ou de sang ou mucus dans les selles; • lorsqu'il développe de la fièvre accompagnée d'une éruption cutanée (avisier l'infirmière). |
| Rhume, grippe, infection respiratoire | <p>Contactez l'infirmière scolaire lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le parent informe l'école que le diagnostic de grippe a été confirmé par un test de laboratoire (test positif pour influenza); • le parent informe l'école d'une infection grave chez son enfant (ex. : nécessitant une hospitalisation, des soins intensifs, etc.); • si plus d'un élève sur 10 est absent dans un groupe et que des parents signalent une infection respiratoire chez leur enfant; • en présence d'une situation générant de l'inquiétude. |
| Rougeole, Rubéole MADO | <p>Contactez l'infirmière lorsque le diagnostic a été fait par un médecin. Dans cette situation, informez l'infirmière scolaire si présence connue d'une femme enceinte dans le milieu.</p> |
| Scarlatine | <p>Contactez l'infirmière lorsque le parent informe l'école que leur enfant a une infection à streptocoque du groupe A qui est confirmée par laboratoire (culture de gorge ou Streptest positif).</p> |

| SITUATION | QUOI FAIRE? |
|---|---|
| Streptocoque du groupe A | Contacter l'infirmière scolaire lorsqu'une infection par cette bactérie a été confirmée par un test de laboratoire. |
| Teigne du cuir chevelu ou du corps (Datte) | Aviser l'infirmière en présence d'un diagnostic médical. Recommander l'évaluation médicale des lésions non traitées. |
| Varicelle ou Zona | Contacter l'infirmière scolaire. Dans cette situation, informer l'infirmière scolaire si présence connue d'une femme enceinte dans le milieu. |

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches**

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca

